

# PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE

## Commune d'Omonville La Rogue



PADD OMONVILLE LA ROGUE - JUILLET 2010

13 SEP. 2011

Le Maire  
**Michel CANOVILLE**

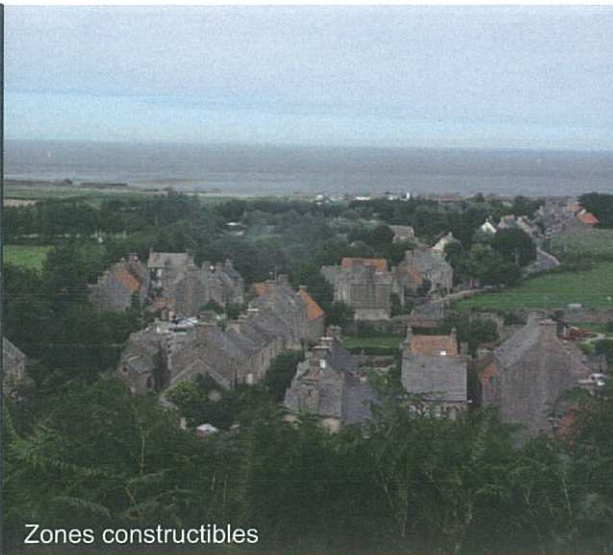


## GRANDES ORIENTATIONS DU PADD

**.2.**

Zones constructibles actuelles

# MAITRISE DU DEVELOPPEMENT DE L'URBANISATION.



Zones constructibles



## OBJECTIFS :

- Lutter contre l'étalement urbain linéaire.
- Préserver les vues sur le paysage.
- Protéger le patrimoine bâti traditionnel et le caractère rural de la commune.
- Prendre en compte la réglementation (Loi « littoral », ZNIEFF, Natura 2000, site inscrit...).

## GRANDES ORIENTATIONS DU PADD

ZNIEFF de type 2

.1.

Monument historique

Site inscrit

ZNIEFF de type 1

**MAINTIEN DU  
PATRIMOINE COMMUNAL,  
ARCHITECTURAL  
ET PAYSAGER.**



Le bâti traditionnel

## OBJECTIFS :

- Préserver le littoral.
- Préserver les vues sur le paysage.
- Protéger le patrimoine naturel et bâti .
- Respecter les ZNIEFF, la zone Natura 2000, les sites classés et monuments remarquables.

## GRANDES ORIENTATIONS DU PADD

3

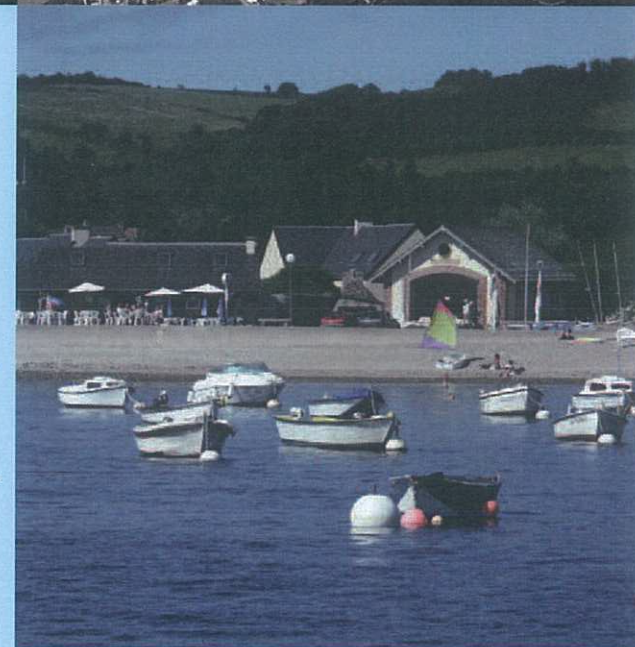
Zone du port

# AMELIORATION DE LA DESSERTE DU PORT.



## OBJECTIFS :

- Protéger et préserver un espace naturel remarquable.
- Faciliter les accès.
- Organiser le stationnement.



Desserte du port.

## GRANDES ORIENTATIONS DU PADD

.4.

Port

Bourg

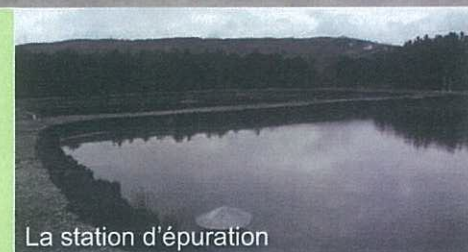
**MAINTIEN ET  
DEVELOPPEMENT  
DES SERVICES ET  
DES COMMERCES  
DANS LA COMMUNE.**



La base nautique

### OBJECTIFS :

- Développer les activités spécifiques à la situation littorale de la commune.
- Maintenir le commerce local.
- Moderniser les équipements publics.



La station d'épuration



Les restaurants



Les espaces publics

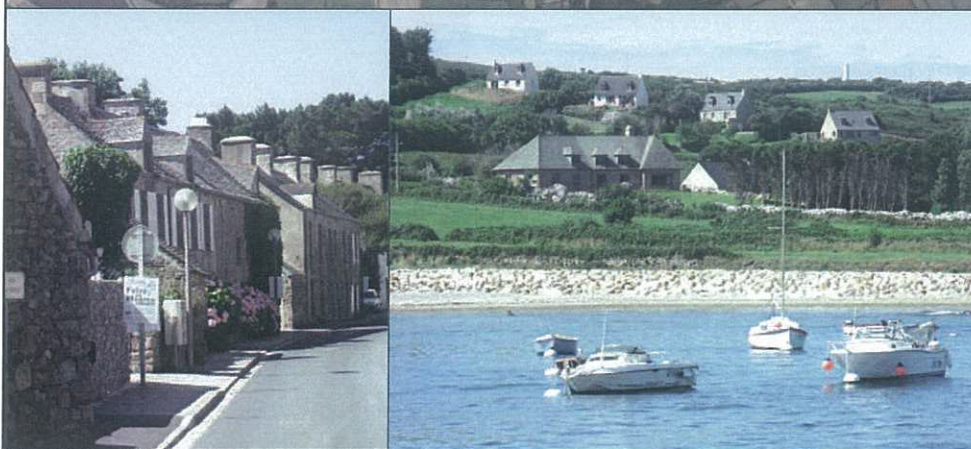
## GRANDES ORIENTATIONS DU PADD

## Moyens d'action

.1.

MAINTIEN DU  
PATRIMOINE COMMUNAL,  
ARCHITECTURAL  
ET PAYSAGER.

- Classer des haies remarquables.
- Rédiger un cahier de recommandations architecturales.
- Préserver les grandes perspectives du bourg vers la mer et les différents accès sur le bourg, notamment l'église.
- Délocaliser la station d'épuration pour une meilleure intégration dans le site.
- Mener une étude d'intégration du projet de la base nautique dans la bande littorale des 100 m, avec protection du site .
- Rechercher un traitement paysager correspondant à l'image d'un site classé, site inscrit et en ZNIEFF.



## GRANDES ORIENTATIONS DU PADD

## Moyens d'action

.2.

### MAITRISE DU DEVELOPPEMENT DE L'URBANISATION.

- Redéfinir le périmètre des zones constructibles.
- Favoriser le développement « en épaisseur » du tissu bâti linéaire.
- Gérer le rythme des permis de construire pour garantir le maintien de la qualité architecturale et urbaine globale du bourg.



## GRANDES ORIENTATIONS DU PADD

## Moyens d'action

.3.

### AMELIORATION DE LA DESSERTE DU PORT.

- Créer une liaison pour voie de desserte améliorant le fonctionnement du port à certaines périodes de l'année.

## GRANDES ORIENTATIONS DU PADD

## Moyens d'action

### .4. MAINTIEN ET DEVELOPPEMENT DES SERVICES ET DES COMMERCES DANS LA COMMUNE.

- Créer un emplacement réservé pour le cimetière.
- Poursuivre le projet de reconstruction de la base nautique sur la base d'un programme actualisé.
- Délocaliser la station d'épuration.

